



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-592

PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2021

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Direction

75-2021-10-26-00004 - Arrêté portant nomination de membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat de Paris (2 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

75-2021-10-26-00004

Arrêté portant nomination de membres du
conseil de famille des pupilles de l'Etat de Paris



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Unité Départementale de Paris

Paris, le 26 octobre 2021

**ARRETE PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE FAMILLE
DES PUPILLES DE L'ETAT DE PARIS**

Le Préfet de la région d'Île de France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment le chapitre IV titre II du livre II relatif aux pupilles de l'Etat ;

Vu l'article 29 II de la Loi n° 96-604 du 5 juillet 1996 relative à l'adoption ;

Vu le décret n° 98-818 du 11 septembre 1998 modifiant le décret n° 85-937 du 23 août 1985 relatif au Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat ;

Vu les arrêtés des 09 juin 2016, 06 février 2017, 07 mars 2018, 07 mai 2019, 30 octobre 2020 09 mars 2021 et 28 septembre 2021 portant nomination des membres des Conseils de Famille des Pupilles de l'Etat de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-03-31-00001 du 31 mars 2021 du Préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris, portant délégation de signature à Monsieur Gaëtan RUDANT, Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2021-04-02-00001 du 02 avril 2021 du Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, portant subdélégation de signature à Madame Barbara CHAZELLE, Directrice régionale adjointe, directrice de l'unité départementale de Paris ;

Sur proposition de la Directrice régionale adjointe, directrice de l'unité départementale de Paris :

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres du **Conseil de famille I** des pupilles de l'Etat de la Ville de Paris,

1) au titre de l'association d'entraide des pupilles et anciens pupilles de l'Etat du département de Paris - AEPAPE Atout Cœur 75 :

- **Monsieur Xavier ANCIAUX**, titulaire, mandat pour une durée de 6 ans,
- **Madame Alexandrine LE JUEZ**, suppléante, nouveau mandat pour une durée de 6 ans.

2) Au titre des associations familiales :

Union Départementale des Associations Familiales - UDAF

- **Madame Véronique DESMAIZIERES**, titulaire du conseil de famille II, et nommée à titre provisoire sur le conseil de famille I, dans l'attente d'une nouvelle désignation.

Article 2 : Le Préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris, et la Directrice de l'unité départementale de Paris, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île de France.

Pour le Préfet et par délégation

La Directrice régionale adjointe,
directrice de l'unité départementale de
Paris

signé

Barbara CHAZELLE